

Renforcement des capacités : suite à donner à la Déclaration de Marrakech

La Déclaration de Marrakech est un résultat important de l'IAIA'03; elle a réaffirmé l'engagement de l'IAIA à renforcer les capacités en matière d'évaluation d'impacts. Elle a aussi engagé l'IAIA dans le développement d'un plan d'action qui fournisse une approche cohérente et coordonnée pour satisfaire cet engagement.

Cet atelier poursuivra le processus de développement du plan d'action de l'IAIA pour exécuter la Déclaration de Marrakech. L'atelier étudiera le rôle que pourrait jouer l'IAIA dans l'amélioration des pratiques professionnelles d'évaluation d'impacts; dans la dissémination des informations disponibles sur la formation professionnelle; dans le support d'une institution sur le renforcement des capacités; et dans la promotion générale de l'évaluation d'impacts.

Les responsables de l'atelier tenu à l'IAIA'03 conduiront cette séance. Leur objectif est de partir de Vancouver avec un plan de travail qui permette de commencer la mise en œuvre de la Déclaration de Marrakech dans l'année qui vient.

Pour plus d'information, veuillez contacter Peter Leonard (leonard.peter@hydro.qc.ca), Jean-Roger Mercier (jmercier@worldbank.org), ou Jaafar Boulejrouh (dpe@minev.gov.ma).

Évaluation d'impacts sur les projets d'infrastructure

Les pays en voie de développement tout comme les pays développés sont très activement engagés dans la création, l'expansion et le remplacement des infrastructures de base qui sont vitales dans le support des objectifs sociaux, économiques et d'environnement. Dans le monde entier, les secteurs publics et privés ont entrepris de nombreux projets d'adduction d'eau, de gestion des eaux usées et de gestion des déchets dangereux solides et liquides. Le rôle important que joue l'évaluation d'impacts est d'assurer que ces projets essentiels d'infrastructure soient exécutés suivant les objectifs du développement.

Cette séance permettra d'identifier les questions clés, l'expérience pertinente, les innovations méthodologiques et techniques, les soucis majeurs des intéressés, les participations stratégiques, les défis qui se présentent régulièrement, les leçons reçues et les directions proposées pour aller de l'avant.

Évaluation d'impacts et finance internationale en référence aux Principes de l'Équateur

Les institutions financières utilisent de plus en plus les outils d'évaluation d'impacts. La récente déclaration sur les Principes de l'Équateur (accord des banques privées d'utiliser l'évaluation d'impacts) met en valeur la reconnaissance par la communauté financière internationale de l'importance de l'évaluation d'impacts.

L'évaluation d'impacts, pour les institutions financières de développements bilatéraux et multilatéraux, pour les agences de crédit à l'export et pour les banques commerciales, est devenue partie intégrante d'un projet de financement. Cependant, la qualité et l'intensité de son utilisation varient très largement.

Cette séance couvrira l'ensemble des questions, des leçons apprises et les meilleures pratiques d'évaluation d'impacts de la communauté financière. Les sujets d'intérêt comprennent :

- Les Principes de l'Équateur
- Les approches communes de l'OCDE sur l'environnement
- Les règles et directives concernant l'EI
- L'intégration des multiples exigences des règlements
- Les processus des institutions financières et leur exécution
- Les exigences de consultation et de divulgation
- La compétence des équipes des contrôle des institutions financières, les coûts et les responsabilités
- La sélection et la gestion des consultants en EI
- Des études de cas
- Des comparaisons entre institutions financières de développement
- Les relations entre intéressés, y compris la société civile
- L'intégration de l'EI dans les processus de décision des projets financiers
- L'évaluation d'impacts sociaux
- L'EI stratégique et une vue plus large
- L'EI et la gestion d'image et de risques dans les sociétés
- Les implications d'investissement socialement responsables
- L'évaluation d'impacts en tant qu'outil de gestion du risque financier

Évaluation d'impacts et NEPAD : Environnement, pauvreté et développement en Afrique

Certaines initiatives importantes récentes, comprenant la Stratégie de Lutte contre la Pauvreté et le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (New Partnership for the Development of Africa, NEPAD), ont été lancées sur le continent africain. Il est essentiel de considérer les questions d'environnement qui sont reliées à ces initiatives. Dans ce contexte, il est important d'étudier les problèmes qui ont été identifiés dans les évaluations d'impacts menées dans chacun des pays concernés.

Le développement doit prendre en considération les trois types principaux de problèmes d'environnement qui affectent le continent africain.

- problèmes de santé humaine (hygiène, maladies dues aux parasites, conflits armés, etc.)
- la dégradation des écosystèmes et la perte de biodiversité
- les problèmes d'environnement à l'échelle du globe (diminution de la couche d'ozone, changement de climat)

Plus que tout autre région du monde, l'Afrique est affectée par la convergence de ces trois types de problèmes d'environnement et par les défis immenses qu'ils posent à sa société. Le fait de prendre en considération les facteurs d'environnement, particulièrement en utilisant le mécanisme d'évaluation d'impacts, peut et doit jouer un rôle clé dans le développement économique. Cette séance donnera l'occasion d'aborder les questions principales qui concernent l'évaluation d'impacts en relation avec ces initiatives.

Responsabilité sociale des compagnies, évaluation d'impacts et développement durable

Dans cette ère de mondialisation, d'intervention décroissante des gouvernements dans l'économie et d'influence croissante des communautés locales et des groupes d'intérêt, comment la responsabilité sociale des compagnies doit-elle être définie? Le concept de responsabilité sociale des compagnies peut-il conduire à de meilleures évaluations d'impacts, à une meilleure gestion de l'environnement et à de plus fortes communautés?

On peut avancer les arguments que la performance des compagnies doit être jugée en fonction du succès économique, mais aussi en fonction du succès dans la protection de l'environnement et dans le support apporté aux valeurs et aspirations des communautés, tout ceci en accord avec les principes évolutifs du développement durable.

Cette séance permettra de discuter si les initiatives liées à la responsabilité des compagnies doivent être limitées à encourager la déréglementation, mettant plus en valeur l'image des compagnies, créant de bonnes relations avec les communautés affectées par les opérations des compagnies et évitant les critiques de ses opposants. Elle permettra de discuter si

PARALLÈLES

les initiatives prises dans le cadre de la responsabilité des compagnies doivent aussi aborder les questions fondamentales qui sont au cœur du débat sur le développement durable, c'est-à-dire, celles reliées à l'interdépendance des activités économiques, à l'environnement et aux systèmes sociaux humains.

Évaluation d'impacts et prises de décisions

Cet atelier sera centré sur les relations entre l'évaluation d'impacts et la prise de décision dans la vie réelle. Les barrières qui affectent l'efficacité de l'évaluation d'impacts en tant qu'outil de prise de décision seront examinées. Elles comprennent :

- l'implication d'une multitude de parties dans la prise de décision
- la nature contestable des informations fournies par l'évaluation d'impacts
- les aspects capricieux du processus de prise de décision

L'atelier couvrira les aspects suivants :

1. Analyse et compréhension. Quelle est la nature des relations entre les évaluations d'impacts et la prise de décision? Quels sont les raisons qui font que l'évaluation d'impacts a un effet limité sur la prise de décision dans le monde réel? Quelles sont les raisons qui favorisent, ou défavorisent, le succès des résultats?

2. Conception. Que peut-il être entrepris pour faire de l'évaluation d'impacts un outil plus efficace dans la prise de décision dans le monde réel?

Nous invitons la remise d'articles traitant de cette question centrale, y compris toutes études empiriques, toutes études de cas et toutes contributions conceptuelles ou théoriques.

Évaluation d'impacts et secteurs du transport et des communication

Les pays en voie de développement tout comme les pays développés sont très activement engagés dans la création, l'expansion et le remplacement des infrastructures de transport et de communication qui sont vitales dans le support des objectifs sociaux, économiques et d'environnement. Dans le monde entier, les secteurs privés comme les secteurs publics entreprennent de nombreux projets de routes, voies ferrées, transport publics, aéroports, ports et télécommunication. Le rôle important que joue l'évaluation d'impacts est d'assurer que ces projets essentiels soient exécutés de manière à favoriser un développement continu.

Cette séance permettra d'identifier les questions clés, l'expérience pertinente, les innovations méthodologiques et techniques, les soucis majeurs des intéressés, les participations stratégiques, les défis qui se présentent régulièrement, les leçons reçues et les directions proposées pour aller de l'avant.

Industrie et PEEIC : progrès accomplis dans la poursuite des objectifs de Kyoto

Le Programme d'Économie d'Énergie dans l'Industrie Canadienne (PEEIC) est un partenariat unique entre Industrie Canada, Ressources naturelles du Canada et Office de l'Efficacité Énergétique. Ce programme favorise les efforts volontaires de l'industrie pour économiser l'énergie et réduire les émissions atmosphériques, avec pour objectif d'atteindre les limites canadiennes du Protocole de Kyoto pour la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

Les industries qui participent au PEEIC pratiquent des développements innovateurs, adoptent et adaptent de nouvelles méthodes et technologies pour économiser l'énergie et réduire les émissions atmosphériques. L'obtention de meilleurs résultats financiers est souvent un sous-produit de leurs efforts.

Le PEEIC encourage et récompense les innovations de l'industrie en parrainant les initiatives des Projets Volontaires et des Innovateurs Énergétiques Industriels.

Les industries participant au PEEIC pratiquent des techniques largement utilisées dans l'évaluation d'impacts pour identifier, mesurer, surveiller et suivre les émissions atmosphériques et la consommation d'énergie. Des organisations indépendantes analysent les données et publient des rapports annuels dont les tableaux et graphiques montrent les progrès accomplis dans la réduction des émissions GES. Le PEEIC procure le modèle d'une approche pour la réduction des émissions GES qui pourrait être appliquée internationalement dans les économies de marché.

La séance permettra d'expliquer les initiatives du PEEIC et de fournir des informations sur ses résultats. Une discussion sur l'aptitude du PEEIC comme modèle pour permettre des réductions d'émissions GES sera aussi conduite.

Évaluation d'impacts intégrée : les étangs de Sydney Tar, Nouvelle-Écosse, Canada

Il y a à Sydney, en Nouvelle-Écosse, l'un des sites les plus contaminés du Canada. Quelque 700,000 tonnes de sol sont contaminés par des HAPs, des PCBs et des métaux lourds, par suite d'une centaine d'années de production d'acier et de coke. Par ailleurs, la zone de Sydney est aussi affectée par des décharges d'eaux usées non traitées et le lessivage de produits contaminant contenus dans une décharge. Il y a approximativement 26,000 personnes qui vivent dans un rayon de cinq kilomètres autour du site de contamination, et plusieurs problèmes sociaux, d'environnement et de santé ont été identifiés. Les gouvernements fédéraux et provinciaux canadiens ont entrepris des travaux de nettoyage qui sont assujettis à des évaluations des législations fédérales et provinciales.

La séance proposée offrira un ensemble de présentations qui mettront en valeur le rôle des différentes disciplines dans le domaine de l'évaluation d'impacts, et montrera comment elles doivent être intégrées pour permettre à ceux qui prennent les décisions d'avoir une vue holistique de la situation.

Évaluation d'impacts, tourisme et récréation

Les gens aiment se divertir. Récréation, tourisme et divertissements particuliers composent l'industrie de l'amusement qui est un générateur important d'activité économique au travers du monde.

Les activités comme le tourisme écologique ont lieu dans des zones telles que les parcs nationaux où la protection de l'environnement est primordiale. Les principales manifestations sportives internationales, telles que les Jeux Olympiques qui se tiendront à Vancouver en 2010, laissent en héritage des installations qui créent des impacts qui leurs sont propres et qui stimulent de futurs développements une fois terminées. Des manifestations sportives à cette échelle mondiale élèvent aussi le profil du lieu où elles se tiennent et peuvent ainsi favoriser une activité de développement ultérieure. D'autres types de manifestations, telles que concerts de rock ou expositions itinérantes, peuvent impliquer l'utilisation intensive d'un site pendant une courte période de temps, et peuvent nécessiter l'installation d'une infrastructure temporaire et les services d'un grand nombre de personnes.

Le propos de cette séance est d'examiner les impacts environnementaux et sociaux de l'industrie de l'amusement. Les présentations devront pointer une variété d'aspects de gestion et de contrôle des effets sociaux et environnementaux du tourisme, de récréation et de manifestations particulières, y compris :

- les lignes de conduite de gestion destinées à guider la sélection et la réglementation
- les initiatives de planification sociale et économique relatives à la gestion de la récréation, du tourisme et des manifestations particulières
- l'équilibre entre les droits de propriété, la sécurité, l'opportunité économique, la protection de l'environnement et la protection de la société humaine
- des études de cas sur les impacts sociaux et environnementaux de la récréation, du tourisme et des manifestations particulières.

Évaluation des effets cumulatifs

Plusieurs juridictions demandent que l'évaluation d'impacts inclut les effets cumulatifs, qui sont communément définis comme les effets d'un projet proposé combinés aux effets d'autres activités humaines. Quelques-unes de ces juridictions procurent des guides pour l'évaluation de ces effets. En dépit de cela, un grand débat subsiste sur ce qui constitue une évaluation des effets cumulatifs (ÉEC) appropriée.

Il y a souvent des différences significatives entre (a) ce qui est désirable, (b) ce qui est faisable, (c) ce qui est fait réellement et (d) ce qu'espèrent ceux qui réglementent. Ces différences appartiennent à une discipline particulière (par exemple, l'impact écologique, l'impact sur la santé humaine et les effets de stimuli de stress) ou ils peuvent faire partie intégrante des données en provenance d'un certain nombre de disciplines contribuant à l'évaluation.

Les praticiens, ceux qui réglementent, les industries et les intéressés sont encouragés à soumettre ce qui peut illustrer une approche ÉEC, que ce soit une étude de cas ou une présentation de concepts théoriques et/ou une expérience qui illustrerait les données de (a) à (d). De la même façon, sont encouragés les articles de praticiens et les articles qui reflètent les vues de l'industrie. L'objectif de la séance est de pousser la pratique de l'ÉEC vers une meilleure compréhension de ce qui est faisable, en caractérisant les effets cumulatifs et en montrant comment les approches actuelles de l'ÉEC satisfont les besoins de l'industrie, de ceux qui réglementent et des autres parties intéressées.

Suivi de l'évaluation d'impacts

L'objectif principal de l'atelier sera d'identifier et de discuter les expériences pertinentes relatives au suivi de l'évaluation d'impacts, en mettant l'accent, en particulier, sur l'utilisation de ce suivi dans des secteurs industriels variés. Du temps sera accordé pour explorer le suivi dans d'autres perspectives.

Parce que les promoteurs sont normalement responsables de l'exécution des plans d'aménagement suivant l'évaluation d'impacts, les résultats du programme de suivi sont d'une importance particulière pour eux. De plus, le suivi est un élément clé dans des approches comme celles utilisées par l'industrie, soit le système de gestion de l'environnement ISO 14000.

L'atelier donnera l'occasion d'un forum où seront discutées aussi bien des études de cas récents des théories sur la suivi de l'évaluation d'impacts. L'atelier portera non seulement sur le suivi à partir de l'évaluation d'impacts d'un projet mais aussi dans la perspective de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES). Le suivi dans l'ÉES n'a pas été traité adéquatement dans les conférences antérieures de l'IAIA. Les participants de l'atelier auront l'occasion d'influencer la pratique du suivi, en constante évolution, dès les premières phases.

Nouvelles méthodes d'évaluation d'impacts et autres technologies d'analyses du futur

Les chercheurs européens et américains sont en train de travailler sur un projet pour développer une méthodologie relative à la technologie d'analyses du futur (TAF). La technologie d'analyses du futur vise à intégrer les aspects de l'évaluation d'impacts, les travaux de prévisions nationales et régionales, l'intelligence technologique compétitive, les techniques de prévisions météorologiques, etc. Ces disciplines partagent certaines approches et intérêts comparables.

Les activités ont, à ce jour, éclairé l'importance du rôle de la gestion de processus en conjonction avec les efforts de la TAF. Une attention sérieuse portée au processus (par exemple impliquer des parties intéressées critiques dans les analyses) peut affecter de manière significative les résultats.

Le but premier de l'initiative TAF est de stimuler l'attention sur l'avancement de la méthodologie. Nous échangerons sur d'importants fils conducteurs tels que les changements significatifs associés aux « technologies émergentes » (la progression depuis l'industrie, en passant par l'information, jusqu'aux technologies moléculaires). Ces changements demandent que de nouvelles méthodologies soient développées. Plusieurs approches nouvelles sont proposées pour prendre avantage des ressources de l'information électronique, de la compréhension nouvelle des états chaotiques et d'autres modes interactifs (par exemple, le scénario de simulation et de jeu).

Cet atelier présentera quelques-unes des plus récentes réflexions et recevra ensuite des suggestions de perspectives différentes d'évaluation d'impacts sur des méthodologies proposées et sur des approches de gestion de processus. Les résultats de la séance seront présentés notamment dans un atelier de Méthodologies TAF prévu provisoirement pour les 13 et 14 mai à Séville, Espagne à l'IPTS.

Implication du public et gestion du risque : gérer pour le bien du public et pour la confiance de l'investisseur

Dans ce 21^{ème} siècle, les compagnies sont en train d'apprendre que l'implication du public est un facteur important dans leur processus de gestion des risques. L'époque pendant laquelle les investisseurs considéraient l'implication du public comme non-stratégique est révolue. Les investisseurs d'aujourd'hui attendent des compagnies qu'elles comprennent et anticipent les implications des phénomènes sociaux et environnementaux dans le but d'éviter les « chocs » sur les valeurs des actions. Cet atelier couvrira les points suivants :

- comment les grandes compagnies intègrent implication du public et gestion du risque
- comment vous assurer que votre compagnie (ou agence) comprend et anticipe les implications des phénomènes sociaux et environnementaux en évolution
- comment intégrer les perspectives de la science et de la communauté dans de solides décisions stratégiques
- comment incorporer l'évaluation d'impacts cumulatifs dans la réflexion stratégique
- six exigences clés pour atteindre des objectifs de gestion de risques avec l'implication du public
- trois idées qui changeront la façon dont les dirigeants voient le rôle de l'implication du public dans la gestion de risques
- responsabilité sociale des dirigeants de compagnies : comment faire entrer l'implication de la communauté dans l'héritage de la compagnie

Cette séance sera construite sur la base du thème de la conférence : Évaluation d'impacts pour le développement industriel – C'est notre affaire ! Elle pointera le rôle des investisseurs, du conseil d'administration et d'autres parties impliquées. C'est l'« affaire » de la compagnie que d'être en évaluation d'impacts, et c'est l'« affaire » des communautés intéressées que de suggérer comment la compagnie peut répondre efficacement.

Systèmes de gestion de l'environnement

Un Système de Gestion de l'Environnement (SGE) est un processus structuré qui intègre les considérations environnementales dans le système de gestion d'ensemble de l'organisation pour aider à la garder dans la bonne voie pour atteindre ses engagements environnementaux. Les politiques, procédures et ressources engagées vers l'atteinte des exigences d'environnement font toutes partie d'un SGE.

Tout en favorisant la concentration, le système de gestion de l'environnement peut être utilisé comme un cadre de travail systématique de suivi des objectifs environnementaux. Un SGE peut être structuré pour inclure et construire à partir de l'évaluation, de l'impact, du monitoring, du compte rendu, de la révision et d'autres activités associées à l'évaluation d'impacts. Un SGE peut être utilisé comme un mécanisme qui offre l'information par boucles de réactions tout comme il peut offrir un suivi de l'évaluation d'impacts.

PARALLÈLES

Le thème de la conférence de cette année est **Évaluation d'Impacts pour le Développement Industriel** – C'est notre affaire ! Ce thème servira d'excellent point de départ pour la mise en commun d'expériences pratiques dans la jonction entre l'EI et le SGE. Les aspects à explorer comprennent le rattachement des SGE et des projets d'évaluation d'impacts par le développement de SGE durant les phases de préparation d'un projet, par l'intégration de SGE et de l'EI durant les opérations et par l'adoption de SGE dans les municipalités. Une séance de présentation d'affiches correspondantes aura lieu pour générer une discussion structurée sur une gamme de sujets SGE.

Évaluation d'impacts sur la santé

L'évaluation d'impacts sur la santé (EIS) est une discipline qui s'est développée rapidement pendant les dix dernières années. Les impacts sur la santé sont maintenant considérés de manière routinière au niveau des projets d'évaluation d'impacts. De plus, la santé est explicitement pointée dans le ESE (par exemple, dans le protocole UN-ECE ESE, 2003) et les méthodologies pour intégrer l'évaluation d'impacts sociaux et sur la santé sont en cours d'exploration. Enfin, l'ÉIS est entreprise en tant qu'exercice indépendant jusqu'à maintenant, par exemple, dans l'évaluation des conséquences sur la santé des programmes gouvernementaux ou municipaux relatifs à des secteurs aussi divers que le transport, l'éducation, le système d'imposition et l'habitation.

Les praticiens de l'ÉIS sont invités à partager leurs expériences et connaissances, particulièrement celles qui se rapportent au thème de la conférence.

De plus, en même temps que grandit l'expérience en ÉIS, un besoin d'instruments et de procédures d'évaluation s'est développé, à la fois pour les ÉIS indépendantes et les composants relatifs à la santé d'autres évaluations d'impacts. Les sujets qui méritent de plus amples discussions dans les séances relatives à l'ÉIS comprennent l'évaluation d'impacts (santé) intégrée, la politique et la programmation, les outils et les procédures.

Nous recevrons avec plaisir le résumé de vos présentations et les présentations sous forme d'affiches sont les bienvenues.

Évaluation environnementale stratégique

L'évaluation environnementale stratégique (ÉES) a été un sujet clé de discussion au cours de plusieurs conférences antérieures de l'IAIA. Cet outil continue d'évoluer en termes d'utilité, de faisabilité et d'application dans la poursuite d'un environnement durable.

Au cours de l'IAIA'04 il y aura trois ateliers sur l'ÉES avec des présentateurs invités, et trois séances de présentation d'articles sur des sujets reliés à l'ÉES.

Les trois ateliers couvriront les sujets suivants :

- l'ÉES et sa pertinence dans le processus de prise de décision. Comment peut-on s'assurer que l'ÉES fait partie intégrale de la prise de décision?
- l'intégration des aspects environnementaux, sociaux et économiques dans le processus d'ÉES
- l'évaluation et l'estimation de durabilité : un examen de pratique actuelle et des possibilités émergentes dans l'application des outils et méthodes de l'évaluation d'impacts pour l'estimation de durabilité

Les trois séances de présentation d'articles couvriront les sujets suivants :

- les pratiques dans le suivi et le monitoring. Cette séance examinera le succès de l'ÉES dans son influence sur la prise de décision et discutera les outils et techniques pour le suivi de l'utilité de l'ÉES.
- les expériences des états membres de l'UE dans l'exécution des directives de l'ÉES de l'UE
- les expériences pratiques reliant l'ÉES et l'évaluation d'impacts sur la santé (ÉIS)

Évaluation d'impacts urbains

Les zones urbaines offrent une opportunité économique croissante, un accès à l'éducation et plusieurs services sociaux. Mais, d'autre part, de nombreux résidents urbains connaissent la pauvreté et les privations. Les autorités locales doivent faire face aux défis présentés par les exigences des politiques nationales et internationales, et par la détérioration des conditions sociales et environnementales qui rendent les villes inefficaces. Les décisions de l'industrie et des investisseurs ont un impact de plus en plus grand sur le développement urbain. Gestion et développement durables sont devenus une initiative de collaboration, nécessitant et stimulant, en même temps, la décentralisation, la participation et le partenariat entre secteurs privé et public.

Les problèmes urbains sont un souci important pour les pays en voie de développement comme pour les pays développés. Avec la moitié de la population mondiale vivant dans les zones urbaines, l'urbanisation est certainement l'un des plus importants facteurs affectant la durabilité de la société humaine. Les sujets clés du programme urbain sont le logement, le développement social et l'éradication de la pauvreté, la gestion de l'environnement, le développement économique, une bonne gouvernance et une coopération internationale.

Le gouvernement, la société civile (y compris les ONGs) et l'industrie privée doivent développer les compétences nécessaires pour comprendre et assumer les besoins de développement, pour améliorer leur habileté à résoudre les problèmes liés aux questions

clés, pour définir et atteindre les objectifs, et pour remplir les fonctions nécessaires dans le cadre du système urbain.

Cette séance sera le forum où pourront être échangées les expériences de développement des compétences nécessaires pour la durabilité de la gestion et du développement urbains.

Évaluation d'impacts des désastres, accidents et conflits

Les désastres naturels, les accidents industriels et les conflits posent des défis importants à la société et au développement durable. Ils peuvent provoquer des pertes de vies humaines très importantes, des pertes de bétails et des dommages à l'environnement naturel et construit. Les désastres naturels et les accidents industriels provoquent de façon provoquent de sérieuses répercussions environnementales. Les conflits sont souvent associés, directement ou indirectement, aux problèmes de ressources naturelles. De plus, ces trois types d'événements sont intimement liés aux actions humaines et en sont souvent le résultat. Cependant, en dépit de leurs effets dramatiques sur l'environnement et sur la vie humaine et sur la société, ces types d'événements ont reçu peu d'attention de la part de la communauté d'évaluation d'impacts.

Trois séances sont réservées au thème de l'évaluation d'impacts des désastres, accidents et conflits. Deux seront centrées sur la présentation d'articles correspondants. Le troisième sera un atelier qui utilisera, comme point de départ, les articles présentés dans les deux séances précédentes. Il offrira la possibilité de discuter comment définir plus clairement le rôle que l'évaluation d'impacts doit remplir pour aider à éviter ou réduire les impacts des désastres, des accidents et des conflits.

Les résultats de l'atelier seront partagés avec la communauté d'évaluation d'impacts, via la communication avec les membres de l'IAIA et via les publications. Nous encourageons la remise d'articles décrivant des expériences pratiques d'application des techniques d'évaluation d'impacts aux désastres, accidents et situations conflictuelles.

PARALLÈLES

La loi sur l'environnement, les programmes et les institutions

Le succès de l'évaluation d'impacts dépend essentiellement des outils utilisés pour couvrir les impacts sociaux et environnementaux des projets. L'amélioration continue de la qualité de ces outils et de leur application est vitale pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain, reliés à l'évaluation environnementale, sociale, économique, culturelle et sur la santé.

Les industries se plaignent de plus en plus que les approches législatives sont surexploitées. Elles lui préfèrent les approches volontaires qui sont un mélange savant de systèmes de gestion de l'environnement, d'audits environnementaux internes ou tierce partie, de standards environnementaux (comme par exemple ISO ou EMAS dans l'Union européenne), d'auto-vérification des entreprises, d'outils économiques et d'information environnementale.

Même si les approches législatives se sont révélées efficaces dans certains secteurs, elles demeurent moins intéressantes dans d'autres. De même, les résultats varient fortement selon les pays.

Dans certains pays en développement où les lois sur l'environnement ne sont pas strictement appliquées, les initiatives de responsabilité sociale des entreprises industrielles et l'application volontaire de l'écologie industrielle se sont montrées nécessaires pour la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles. Ces approches viennent en complément des approches législatives pour s'assurer que les impacts sont évalués et réduits de façon appropriée.

Les approches volontaires fonctionnent-elles ? Où se situe le juste milieu entre l'approche légale et les programmes ?

Cette session comporte des discussions sur les meilleures pratiques, les études de cas et les perspectives qui constituent une analyse comparée des approches volontaire et législative qui visent à répondre aux impacts du développement industriel. Les sujets suivants sont abordés :

- établir si certains secteurs industriels sont plus réglementés que d'autres
- établir si l'approche législative est nécessaire à l'évaluation d'impacts efficace des projets industriels
- établir si les initiatives volontaires ou les approches législatives sont plus efficaces à faire progresser l'emploi de l'évaluation d'impacts
- améliorer le cadre réglementaire de l'évaluation d'impacts

La participation publique

La participation active du public est un élément nécessaire à l'efficacité et à la fiabilité des évaluations d'impacts. Les mécanismes qui sont les plus adaptés pour enjoindre le public dépend largement des traditions et des environnements politique et culturel. La séance de cette année, qui s'inspire de celle de l'année dernière à Marrakech, sollicite des présentations et des discussions sur les sujets suivants :

- études de cas, surtout en secteur privé, de la participation publique dans l'évaluation d'impacts
- d'autres articles sur le renforcement des capacités, l'évaluation, l'adaptation culturelle et d'autres aspects de la participation publique

L'évaluation des impacts sociaux

Les occasions ne sont pas fréquentes d'appliquer à la lettre les méthodologies d'impacts sociaux (ÉIS) aux projets industriels. Les cadres législatifs et réglementaires nationaux ne l'exigent que rarement. Les facteurs politiques, économiques et circonstanciels ne le favorisent pas souvent. Il y a souvent des problèmes de coordination entre les travaux d'ingénierie et l'évaluation environnementale et sociale. De plus, les entreprises industrielles ne sont guère enclines à s'impliquer dans les questions sociales.

La difficulté réside à entreprendre une EIS qui cherche à la fois à identifier et à résoudre les problèmes légitimes des personnes éventuellement affectées par un projet et à minimiser les effets sociaux et les risques financiers encourus par les promoteurs du projet.

Le but de cette session est d'explorer l'application de l'EIS dans des circonstances difficiles. On encourage les articles qui traitent des contraintes et des moyens pour les surmonter ou les gérer tout en gardant l'intégrité du produit final. Sont également bienvenus, les articles conçus par des équipes de spécialistes et les articles qui reflètent le point de vue de l'industrie. Voici d'autres suggestions de sujets à soumettre :

- étude comparée des approches théoriques, de la législation nationale, des meilleures pratiques internationales et des programmes de viabilité du secteur industriel
- risque social et EIS
- procédés de consultation, de surveillance et d'évaluation comme supplément à la collecte et à l'analyse des données
- études de cas réussies ou manquées ainsi que l'analyse des échecs éventuels et de ses conséquences

participez!

Les exposants

L'IAIA'04 est une occasion commerciale idéale pour qui souhaite rencontrer des clients potentiels et découvrir de nouveaux marchés dans plus de 80 pays et relatifs à de nombreux domaines professionnels. L'espace est limité, alors veuillez prendre contact avec le siège social de l'IAIA pour réserver un stand.

Les parrains

Vous démontrez non seulement que votre organisation se préoccupe de l'environnement, mais aussi qu'elle contribue à l'amélioration de l'évaluation d'impacts sur la planète! Les parrains ont l'occasion de trouver des spécialistes de l'évaluation d'impacts en relation à de nombreux domaines, de tisser des relations avec plus de 500 participants à la conférence, d'être reconnus par les membres de l'IAIA qui demeurent et travaillent dans plus de 100 pays différents, de découvrir de nouveaux moyens de communication avec des professionnels de l'évaluation d'impacts et de renforcer leur engagement envers l'environnement. Veuillez communiquer avec le siège social de l'IAIA ou les organisateurs canadiens pour tous renseignements sur les façons de parrainer l'événement.

AGA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

C'EST L'ASSEMBLÉE D'AFFAIRES ANNUELLE DE L'ASSOCIATION.

TOUS LES MEMBRES SONT ENCOURAGÉS À ASSISTER ET À PARTICIPER.

Séance du conseil

Le conseil de l'IAIA a un rôle consultatif auprès du conseil d'administration. Le conseil comprend le conseil d'administration, tous les responsables des comités, les représentants des organisations affiliées et du secrétariat, le CEO et les représentants du siège social de l'IAIA. Tous les membres de l'IAIA sont invités à assister à la séance du conseil.

Comités et sections

La plupart des progrès de l'IAIA se sont réalisés par le biais des activités de ses comités et de ses sections. Tous les délégués sont invités à assister à ces assemblées. Veuillez consulter le site Web l'IAIA pour tous renseignements concernant les comités et les sections l'IAIA.

